Argument

Colloque sur la déprescription en psychiatrie et dans d'autres domaines de la médecine

La dé-prescription est un enjeu majeur de santé publique pour l'ensemble de la médecine. La déprescription est une décision clinique à part entière, qui exige autant de rigueur et de connaissances que la prescription initiale. En psychiatrie, mais aussi dans une moindre mesure en addictologie et dans la clinique des troubles du comportement alimentaire, la surprescription chronique est devenue un fait structurel, entretenu par la pression des familles, la demande d'apaisement rapide et la difficulté à tolérer institutionnellement la souffrance sans la médicaliser. Les psychotropes prescrits au long cours — antipsychotiques, benzodiazépines, antidépresseurs — peuvent produire des effets iatrogènes documentés : syndrome métabolique, dépendance, émoussement affectif, désinsertion sociale. Ils peuvent figer dans une homéostasie pharmacologique ce qui aurait pu évoluer par la parole, le lien, le soin psychique et les thérapies non médicamenteuses. La question de la déprescription est donc aussi une question éthique : pourquoi maintenir un patient sous traitement chimique quand le traitement est devenu le problème ? Il faut être dans un *pragmatisme ouvert* qui tient compte de l'observation clinique du patient en particulier sur les aspects positifs mais aussi iatrogéniques d'une prescription. Dans toutes les situations, la prescription et la dé-prescription demandent d'observer les effets cliniques des psychotropes dans le cadre d'une relation thérapeutique empathique et psychothérapique.

Ce colloque entend ouvrir un espace de réflexion pluridisciplinaire — psychiatres, psychanalystes, addictologues, diététiciens, soignants — pour penser ensemble les conditions, les protocoles et les enjeux subjectifs d'une déprescription réussie, en restituant au patient sa place de sujet actif de son propre soin.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Psychiatrie de l'adulte et de la personne âgée

Journée

de la Fédération Française de Psychiatrie

avec la participation de STOP DSM

"Déprescription/Prescription Sociale "

Samedi 10 octobre 2026

(en présentiel et en visio)

ASM 13
Salle 103 - René Diatkine (au 1er étage)
76 avenue Edison – 75013 PARIS

Inscription obligatoire via Hello Asso
https://urls.fr/jV44Kg

PROGRAMME

(20 minutes intervention 10 minutes échanges avec les participants)

Matinée

8 h 30 Accueil

Président de séance : ***Patrick Landman***

Discutante : ***Suzana Andrei***

9 h 00 – 9 h 15 Introduction : Déprescription/ Prescription Sociale
Michel Jurus

9 h 15 – 9 h 45 Quels savoirs pour arrêter un traitement antidépresseur ?
Bernard Odier

9 h 45 – 10 h 30 Les patients comme source de savoir temps ?
Dominique Tourrès-Landman

10 h 30 – 10 h 45 Pause

10 h 45 – 11 h 15 La déprescription médicale est-elle enseignée et pratiquée en France ? Quid des nouveaux traitements de l'obésité ?
Dominique Cassuto

11 h 15 – 11 h 45 Déprescription : Angle mort et perspective en psychiatrie
Maeva Musso

11 h 45 – 12 h 15 L'option du placebo : une obligation éthique pour éviter les prescriptions inutiles de psychotropes
Fabrice Berna

12 h 15 Déjeuner libre

Après-midi

Président de séance : ***Michel Jurus***

Discutante : ***Isabelle Secret-Bobolakis***

14 h 30 – 15 h 00 Paradoxes et niveaux de preuve
Jean-Michel Thurin

15 h 00 – 15 h 30 Prescrire aux enfants en institution, ou pas ?
Tristan Garcia-Fons

15 h 30 – 16 h 00 La déprescription comme acte de parole et espace de transfert
Katryn Driffield

16 h 00 – 16 h 30 Le champ de la déprescription : une nécessité de renverser une logique
Nicolas Gougoulis

16 h 30 – 17 h 00 La déprescription dans le TDA/H
Patrick Landman

17 h 00 – 17 h 15 Conclusion de la journée

Le comité d'organisation

- Suzana Andrei — Psychiatre. Psychothérapeute familiale. Secrétaire Générale de la Fédération Française de Psychiatrie
- Michel Jurus — Psychiatre. Président de la Fédération Française de Psychiatrie
- Patrick Landman — Psychiatre. Pédopsychiatre. Psychanalyste. Juriste. Président de Stop DSM
- Bernard Odier — Psychiatre Ancien président de la Fédération Française de Psychiatrie
- Isabelle Secret-Bobolakis — Psychiatre. Secrétaire Générale Adjointe de la Fédération Française de Psychiatrie

Les intervenants

- Dominique-Adèle Cassuto — Endocrinologue-nutritionniste, Paris. Attachée service de Nutrition Pitie Salpêtrière
- Fabrice Berna — Professeur de psychiatrie
- Katryn Driffield — Psychologue clinicienne, Psychanalyste, Directrice du Centre de liaison et d'intervention en psychologie et santé mentale CLIPSYA
- Tristan Garcia-Fons — Pédopsychiatre. Membre fondateur STOP DSM
- Nicolas Gougoulis — Psychiatre, Psychanalyste (SPP). Membre fondateur de STOP DSM
- Michel Jurus — Psychiatre, Président de la Fédération Française de Psychiatrie
- Patrick Landman — Psychiatre Pédopsychiatre Psychanalyste Juriste. Président de Stop Dsm
- Maeva Musso — Psychiatre et pédopsychiatre aux hôpitaux Paris Est Val de Marne. Présidente de l'AJPJA
- Bernard Odier — Psychiatre. Ancien président de la Fédération Française de Psychiatrie
- Jean-Michel Thurin — Psychiatre
- Dominique Tourrès-Landman — Pédopsychiatre psychiatre psychanalyste. Membre Fondatrice de Stop Dsm

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Psychiatrie de l'adulte et de la personne âgée

Bulletin d'inscription à la journée de la Fédération Française de Psychiatrie avec la participation de STOP DSM

"Déprescription/Prescription Sociale "

Samedi 10 octobre 2026

(présentiel et visio)

Lieu : **ASM 13 - Salle 103 - René Diatkine (au 1er étage) 76 avenue Edison – 75013 PARIS**

Votre participation en présentiel en visio

Tarif d'inscription

20 €	pour les internes (fournir le justificatif à l'inscription)
30 €	Non soignants (familles ou patients)
100 €	Inscription individuelle
150 €	Formation continue

Nom _____ Prénom _____

Institution, Organisme, Association _____

Fonction, spécialité _____

Adresse perso prof _____

Téléphone _____ Portable _____

Email (Obligatoire afin de recevoir la confirmation d'inscription et/ou le lien zoom)

A remplir obligatoirement si prise en charge employeur

Nom de l'établissement _____

Adresse _____

Représentant légal et fonction _____

Correspondant formation _____

Téléphone _____

Email _____

Modalités de règlement :

- Inscription individuelle :
 . par carte bancaire sur le site d'Hello Asso : https://urls.fr/jV44Kg
 ou
 . par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Psychiatrie

- Inscription formation continue :
 joindre le justificatif de la prise en charge de votre établissement

Toute inscription par chèque ou par la formation continue devra être accompagnée du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et à envoyer au secrétariat de la Fédération Française de Psychiatrie IPB - Institut Paris Brune, 26 boulevard Brune 75014 PARIS

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement ou prise en charge.

N° organisme de formation : 11 7529054 75

Date limite d'inscription le 30 septembre 2026

Annulation
50 % de frais de dossier seront retenus pour les annulations demandées avant le 25 septembre 2026.
Aucun remboursement ne sera possible après cette date.

Pour toute demande d'information ☎ 06 30 22 92 39 - Mail : contact@fedepsychiatrie.fr

Date _____

Signature